



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Lutte contre le diabète

Question au Gouvernement n° 4502

Texte de la question

LUTTE CONTRE LE DIABÈTE

M. le président. La parole est à M. Vincent Ledoux.

M. Vincent Ledoux. Ma question s'adresse à M. le ministre des solidarités et de la santé.

Dimanche prochain, nous fêtons la journée internationale du diabète. C'est une date anniversaire particulière : il y a cent ans, deux chercheurs géniaux découvraient l'insuline, cette substance si précieuse pour des millions de nos concitoyens qui, dans les territoires, sont atteints de cette maladie chronique extrêmement invalidante. Je rends hommage à la recherche française qui est dans l'excellence, aux soignants et à toutes les associations qui, dans nos communes, permettent de mieux vivre avec son diabète.

Ma question est double. La première indique un axe de progrès pour la France qui sera présenté lors de la niche parlementaire du groupe Agir ensemble par Agnès Firmin Le Bodo : comment accéder au marché de l'emploi et à la formation professionnelle de manière plus fluide ? En levant certaines restrictions qui obstruent cet accès pour certains de nos concitoyens atteints de maladies chroniques. La deuxième élargit la question à l'international : comment rendre l'insuline accessible à tous, en tout point de la planète ? Savez-vous que seules la moitié des personnes atteintes de diabète ont aujourd'hui accès à l'insuline, alors que le brevet de l'insuline a été vendu, à l'époque, pour 3 dollars symboliques ?

Le monde a deux histoires : l'histoire de ses actes, qui est gravée dans le marbre, et l'histoire de ses paroles. J'ai la faiblesse de penser que le Gouvernement inscrira le diabète dans l'histoire des actes en soutenant le nouveau pacte mondial de l'OMS, l'Organisation mondiale de la santé. (*Applaudissements sur les bancs du groupe Agir ens.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre des solidarités et de la santé.

M. Olivier Véran, ministre des solidarités et de la santé. Il y aurait beaucoup à dire sur le diabète, qui est une lutte de chaque jour pour les millions de malades qui en sont atteints dans le monde. Je rappelle que les maladies non transmissibles constituent la première cause de mortalité en Afrique subsaharienne, ce que beaucoup de gens ignorent. C'est la raison pour laquelle la France, sur la décision du Président de la République et à la suite de différents rapports, notamment celui de votre collègue Hervé Berville, a renforcé les moyens de l'Agence française de développement pour permettre à chacun de se soigner dans les meilleures conditions.

Vous appelez la France à se prononcer sur le nouveau pacte mondial de l'OMS, qui vise à favoriser l'accès à l'insuline à moindre coût par une meilleure transparence des prix. C'est un travail que nous menons, car nous

sommes déterminés à permettre à l'ensemble de la population mondiale atteinte de diabète de se soigner contre une maladie qui, si l'on ne peut pas la guérir, peut être soignée au quotidien pour éviter à des enfants, des adultes et des personnes âgées de souffrir de conséquences graves pouvant aller jusqu'au décès. L'arrivée de biosimilaires de l'insuline devrait favoriser un accès partout dans le monde. Il faut souligner que la France est une terre d'industrie dynamique pour la production d'insuline, ce dont nous pouvons être fiers, car il s'agit d'une question de santé publique pour notre pays et pour le monde.

Vous évoquez le sujet fondamental des restrictions d'accès à l'emploi. Le 25 novembre 2020, une ordonnance a été prise sur la limitation de l'accès à l'emploi pour les personnes atteintes de maladies chroniques. J'avais rencontré cet adolescent formidable qui parcourt la France et dont le nom m'échappe,...

Mme Nadia Essayan. Hakaroa Vallée !

M. Olivier Véran, ministreHakaroa Vallée, qui m'avait sensibilisé à cette question fondamentale. C'est la raison pour laquelle une mission de l'inspection générale des affaires sociales travaille actuellement sur les restrictions d'accès à l'emploi des personnes atteintes de maladies chroniques. Il est clair que nous pouvons encore améliorer les choses, car certaines restrictions d'accès à l'emploi ne sont pas conformes aux données de la science. Merci pour votre engagement ; nous y arriverons. (*Applaudissements sur les bancs du groupe Agir ensemble et sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

Auteur : [M. Vincent Ledoux](#)

Circonscription : Nord (10^e circonscription) - Agir ensemble

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4502

Rubrique : Maladies

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 novembre 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [10 novembre 2021](#)